

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D33-2016

Séance du 24 mars 2016 – Convocation du 14 mars 2016

Compte rendu affiché le 1^{er} avril 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Michel HU, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Hélène SORREL-DUNAND par Gisèle COIN ; Claire POINT par Claire LEBAHAR ; Xavier LAURE par Laurent BUFFARD ; Andrée MANGUELIN par Pascal NICOT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	26

Objet : Acquisition d'un fonds de DVD - Adoption du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la bibliothèque

Par délibération du 26 novembre 2015, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en vue de la constitution d'un fonds de DVD pour la médiathèque municipale. Il avait également approuvé le plan de financement de cette acquisition, conditionnée à l'obtention de l'aide de la DRAC, selon les modalités suivantes :

Année	Crédits investissement
2016	15 000 €
2017	15 000 €

Il est entendu que le fonds ainsi constitué sera complété et renouvelé les années suivantes, dans le cadre du budget investissement annuel de la médiathèque. Une enveloppe indicative de 3 000 € annuels pourra y être consacrée.

La constitution du dossier de demande de subvention nécessite la production d'une note de présentation du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la bibliothèque. Ledit projet est annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (2 abstentions : Vincent VIVO et Patrick RACHAS) :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU la délibération du 26 novembre 2015,
- **ADOpte le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la bibliothèque, tel qu'annexé à la présente délibération**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 24 mars 2016
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 31/03/2016

- Publication ou affichage le 31/03/2016

Valérie GLATARD, Maire.



HÔTEL DE VILLE
Place du 8 mai 1945 – BP 0135
69582 Neuville-sur-Saône Cedex



Téléphone : 04 72 08 70 00
Télécopie : 04 78 91 26 92

www.mairie-neuvellesursaone.fr
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr